AR Prefecture

 $006-210601639-20240412-2024_25-DE$ Regu le 16/04/2024



République Française Département des Alpes- Maritimes Ville de TENDE

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2024

Le vendredi 12 avril 2024 à 18h00,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 8 avril 2024, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO - Lucie MOULIN – Morgan MILANO – Myriam PASTORELLI – Sébastien VASSALLO – Jean-Charles QUERCIA - Marguerite CARBONI - Marilène DALMASSO - – Françoise VADA – Cyril LEJA – Patricia ALUNNO - Elise FERRARI - Olivier GIACOMETTI

Pouvoirs: Caroline FRANCA à Olivier GIACOMETTI

Absents excusés : Laetitia DUCHET - Cédric BERGALLO –Florent REYNAUD – Maryse CASTELLANI

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	14	1	4

Mme Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024_25

Objet: 13-7.1.2 -CRECHE - BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et étudié les propositions de Monsieur le Maire, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du service de la crèche municipale qui s'élève à:

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 401 920,00 €
 Recettes : 401 920,00 €

AR Prefecture

006-210601639-20240412-2024_25-DE Reçu le 16/04/2024

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 45 397,49 €
 Recettes : 45 397,49 €

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme

Le Maire Jean-Pierre VASSALLO

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le: Et de la réception en Préfecture le :